

Nombre de membres	L'an deux mille huit
En exercice : 15	le dix sept juillet
Présents : 14	Le Conseil Municipal de la Commune de PRIZIAC dûment
Votants : 15	convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence
	de Monsieur LE NINIVEN Dominique, Maire

Date de convocation : 10 juillet 2008

PRESENTS : LE NINIVEN Dominique, QUEMENER Armel, PENFORNIS Robert, BALAN Sidonie, LE GUENIC Denis, GANIVET Alain, LAVOLE Béatrice, LE BARTZ Christine, LE PIMPEC Didier, ROPERS Jean-Yves, ROY Claude, SEZILLE Hervé, LE GUENIC Martine, HELLEGOUARCH Anne-Marie

ABSENTS : /

ABSENT REPRESENTE : BIDAN Pascal

Madame BALAN Sidonie été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 juin 2008 dont le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Objet : PROJET GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE) SUR LA COMMUNE DE PLOURAY

Conscient que le Département du Morbihan et la Région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets, le Conseil Municipal de PRIZIAC dénonce l'opacité totale qui entoure ce dossier, ce projet est en totale contradiction avec la nécessaire transparence requise pour ce genre de réalisation.

Le Conseil Municipal s'étonne qu'un tel projet puisse être envisagé en-tête du bassin versant de l'Ellé par un opérateur privé, GDE, mis en cause dans quelques affaires de pollutions graves.

Concernant le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Ellé-Isole-Laïta,

Vu les avis positifs des communes environnantes,

Vu l'avis positif du Conseil Municipal de PRIZIAC,

Compte tenu des risques que peut occasionner ce genre d'implantation, risques de pollution de la nappe phréatique, du milieu aquatique, des zones humides,

Compte tenu de la nécessité de préserver l'environnement source de tourisme pour nos communes du centre Bretagne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ne peut qu'émettre un avis défavorable au projet d'implantation de centre d'enfouissement de déchets industriels.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Projet Guy Dauphin Environnement (GDE) sur la commune de Plouray

Conscient que le département du Morbihan et la région doivent trouver des solutions pour la gestion des déchets, le conseil municipal de Priziac dénonce l'opacité totale qui entoure ce dossier, ce projet est en total contradiction avec la nécessaire transparence requise pour ce genre de réalisation

Le conseil s'étonne qu'un tel projet puisse être envisagé en-tête du bassin versant de l'Ellé par un opérateur privé, GDE, mis en cause dans quelques affaires de pollution graves.

Concernant le Sage Ellé-Isole-Laiïta, vu les avis positifs des communes environnantes, vu l'avis positif du conseil municipal de Priziac sur le projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Compte tenu des risques que peut occasionner ce genre d'implantation sur les risques de pollution de la nappe phréatique, du milieu aquatique, des zones humides, compte tenu de la nécessité de préserver l'environnement source de tourisme pour nos communes du centre Bretagne. Le conseil ne peut qu'émettre un avis défavorable au projet d'implantation de centre d'enfouissement de déchets industriels.